

**Délibération du Conseil Municipal
de la Commune de CADENET**

Mis en ligne le 29/09/2022

N° 59 /2022

Session du 26 septembre 2022

L'an DEUX MIL VINGT DEUX ET LE 26 septembre
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de septembre sous la
présidence de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 20 septembre 2022

Présents : BRABANT, GAUDELET-SANHADJI, LORIEDO, DUVAL, RAOUX-JACQUEME,
BOISGARD, BOY-COURROUX, DE LAURENS DE LACENNE, JAUMARY, JAUBERT,
GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL, LEROY, SCHOFFIT, RIPERT, BASTIE, SEVE, VOREUX,
LACOSTE, DEBIT, KHALIZOFF, CAUSSARIEU, SLAVICEK

Absents : XX

Absents excusés : MANGANARO, BERGE, MARTIN

Procurations :

Mme BERGE
M. MANGANARO
M. MARTIN

a donné procuration à Mme LAVOREL
a donné procuration à M. LORIEDO
a donné procuration à Mme RAOUX

Sécurisation et valorisation touristique du site du château de Cadenet

Madame Valérie BOISGARD, adjointe déléguée à la Culture et au Patrimoine rappelle à l'assemblée l'attachement de la population de Cadenet à l'éperon rocheux qui surplombe la cité, haut lieu au Moyen Age, témoignage exemplaire de l'évolution des villages du Luberon, devenu site inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques depuis 1947.

La qualité du paysage, le besoin de mise en sécurité du site fréquenté par les touristes et sa population, l'intérêt des éléments du patrimoine encore existants mis en valeur au cours des années 1990 mais fortement dégradés et l'évolution des usages du lieu (VTT, parcours départemental de randonnées) ont amené la Commune à solliciter le Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL) afin de synthétiser l'ensemble des enjeux qui pèsent sur ce site remarquable.

L'ouverture de la sphère communale se traduit au niveau intercommunal par le projet « Les yeux dans le ciel » porté par la Communauté de Communes COTELUB concernant l'accueil de manifestations grand public avec spectacles de fauconnerie et qui a fait l'objet d'une étude de faisabilité financée par le fonds Européen LEADER et dont le projet vient d'être inscrit dans l'Espace Valléen.

Après avoir réalisé un diagnostic des lieux, l'étude de faisabilité du PNRL complétée par une étude géotechnique sur les risques d'éboulements dus à la fragilité de la roche constituée de safre, mis à nouveau en exergue lors des inondations de 2019 a permis de dégager un chiffrage du programme d'aménagement et son découpage opérationnel.

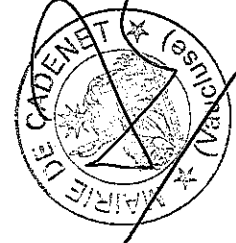
Il est soumis à votre approbation la première phase d'aménagement du site qui consiste en des travaux prioritaires de sécurisation et de signalétique du site permettant d'accueillir un plus grand nombre de touristes et de spectateurs lors des représentations de vols d'oiseaux, avec les études complémentaires notamment géotechniques, d'assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaires à sa réalisation et à son suivi d'un montant de 860 000 € HT soit 1 032 000 € TTC .

Les études de faisabilité et de préprogrammation estimées à 40 000 € HT soit 48 000 € TTC ne figurent pas dans le plan de financement soumis à votre approbation et feront l'objet d'une demande de financement distincte dans le cadre du programme petites villes de demain mis au vote de l'assemblée à l'automne.

**Après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions),**

- Adopte la phase 1 de l'opération de sécurisation et de valorisation touristique du site du Château de Cadenet à hauteur de 860 000 € HT, ainsi que les études de faisabilité préalables de 40 000 € HT,
- Approuve le plan de financement prévisionnel ci annexé à hauteur de 860 000 € HT,
- Autorise Monsieur le Maire à faire la demande de subvention à l'Etat (FNADT) Appel à projets du Fonds « Avenir Montagnes Investissement » pour un montant de 377 740 €, représentant 43.92% des dépenses HT,
- Autorise Monsieur le Maire à faire la demande de subvention au Département dans le cadre du solde du CDST 2020/2022 pour un montant de 22 120 €,
- Autorise Monsieur le Maire à faire la demande de subvention auprès de la Fondation du Patrimoine dont les modalités seront précisées à l'automne (part appel à projets part mécénat) pour un montant de 200 000 €,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ces demandes de subventions et à cette opération.

Le Maire,
Jean-Marc BRABANT



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PHASE 1 Sécurisation et valorisation touristique du site du château de Cadeuil

COUT ESTIMATIF DE L'OPERATION

Les montants indiqués pour chaque poste de dépense doivent correspondre, ligne par ligne, à chaque justificatif transmis (devis non signés ou documents établis par des

DEPENSES

RESSOURCES

Nature des dépenses	Montant (HT)	Taux (%)	Ressources	Montant (HT)	Taux (%) (*)
Installation de chantier	18 667,00 €				
Travaux de sécurisation et d'aménagement touristiques	410 650,00 €		FNADT Fonds "Avenir Montagnes Investissement "	377 740,00 €	43,92%
Aménagement de valorisation des parcours de découverte touristique, gestion des végétaux et plantations	54 400,00 €		S/total aides publiques Etat (HT)	377 740,00 €	43,92%
Mise en valeur des maçonneries historiques et vestiges	95 265,00 €		Département Solde contrat CDST 2020/2022	22 260,00 €	2,59%
Signalétique interne	23 850,00 €		S/total autres aides publiques (HT)	22 260,00 €	2,59%
Signalétique interne	1 000,00 €				
Imprévus Travaux	60 383,00 €				
Total Travaux	664 215,00 €				
Etudes géotechniques, AMO ,surveillance archéologique et recherches historiques	91 680,00 €		Fondation du Patrimoine	200 000,00 €	23,26%
Etudes d'avant-projet et études de projet	49 640,00 €		S/total autres aides privées (HT)	200 000,00 €	23,26%
Suivi des tranches opérationnelles maîtrise d'œuvre	39 853,00 €		Autofinancement	260 000,00 €	30,23%
Bureau de contrôle CSPS et autres frais de consultation	14 612,00 €				
Total Etudes et suivi d'exécution	195 785,00 €		S/total autofinancement (HT)	260 000,00 €	30,23%
COUT TOTAL PREVISIONNEL (€ HT)	860 000,00 €		TOTAL RESSOURCES PREVISIONNELLES (HT)	860 000,00 €	100%

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

ID : 084-218400265-20220928-DELIB_59-DE

Mrs au visum 09/09/2022